

France

TERRE DE

PRODUCTION



orientations pour penser et bâtir l'industrie de demain

Un **objectif commun** entre industriels et pouvoirs publics pour les 5 prochaines années.

Un **cap partagé** autour de 5 grandes orientations pour accompagner nos entreprises dans la transformation numérique et réussir la montée en gamme attendue.

Une ambition collective traduite par un **contrat de mandature** au sein duquel investissement et innovation productive seront, aux côtés de la formation et de la montée en compétence des travailleurs, les conditions sine qua non du renouveau industriel français.

1

REPENSER LE LOGICIEL DE L'INVESTISSEMENT

LE CONSTAT

Les industriels français conditionnent leurs investissements productifs à la demande. En d'autres termes, si les carnets de commandes sont en baisse, les PMI mettent en jachère leurs investissements.

NOTRE ANALYSE

L'investissement productif ne doit pas être conditionné par le carnet de commandes. C'est par un cycle d'investissement continu que les entreprises pourront se positionner sur des marchés haut de gamme et conquérir de nouveaux clients.



NOTRE PROPOSITION

Pérenniser les mécanismes fiscaux de soutien à la modernisation du tissu industriel français.

2

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN MATIÈRE DE FORMATION

LE CONSTAT

L'automatisation, la robotisation, l'intelligence artificielle et plus largement les progrès du numérique ont et auront un impact certain sur la place de l'humain dans le tissu productif.

NOTRE ANALYSE

Pas d'usines sans hommes ou femmes ! Les bouleversements technologiques obligent le secteur secondaire à organiser sa propre mutation. Cette transformation conduira à l'émergence de compétences et de métiers nouveaux qu'il faut aujourd'hui anticiper.



NOTRE PROPOSITION

Déployer un programme ambitieux « FRANCE TRANS-FORMATION » qui s'appuiera notamment sur un audit national permettant de cartographier les secteurs et emplois industriels concernés par la transformation numérique.

3

MODERNISER NOTRE DÉFINITION DE L'INNOVATION

LE CONSTAT

La définition de l'innovation est actuellement trop étroite en France et les mesures qui la favorisent trop restrictives. Cela exclut la plupart des PMI qui sont engagées dans des processus de modernisation des mécanismes actuels de soutien à l'innovation.

NOTRE ANALYSE

Pour un grand nombre d'entreprises, notamment les ETI et PME, moderniser son outil de production, renouveler ses process, quand ceux-ci n'ont pas été modifiés depuis 5 ou 10 ans, est une véritable « innovation ». Elle doit être considérée en tant que telle !



NOTRE PROPOSITION

Créer en faveur des PMI une « prime » pour l'innovation productive qui soit une incitation similaire à celle du crédit impôt innovation, qui les encourage à participer aux travaux de normalisation volontaire et leur permette d'amortir sur 24 mois leurs investissements productifs.

4

AGIR SUR LE COÛT DU TRAVAIL

LE CONSTAT

Les mesures d'allégement du coût du travail sont, depuis longtemps en France, concentrées sur les « bas salaires », soit ceux situés en dessous de 1,6 fois le Smic.

NOTRE ANALYSE

Ces mesures d'allégement du coût du travail stimulent l'emploi peu qualifié, inscrivent durablement notre production nationale dans le « piège » du milieu de gamme et ne soutiennent pas la compétitivité à l'international des entreprises françaises.



NOTRE PROPOSITION

Cibler les exonérations de cotisations sociales sur les emplois dont la rémunération est comprise entre 1,6 et 3,5 fois le Smic, pour renforcer la compétitivité des industries françaises exposées à la concurrence étrangère.

5

PRODUIRE EN FRANCE : AVEC DES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION PENSÉES ET FABRIQUÉES EN FRANCE

LE CONSTAT

Longtemps reconnu pour son expertise en matière de technologies de production, notre pays se contente aujourd'hui d'installer des outils pensés et développés à l'étranger.

NOTRE ANALYSE

Alors que les technologies de production du futur naissent aujourd'hui, que les fabriquer, les installer et assurer leur maintenance constituera un vivier important d'emplois, la France doit accueillir les savoir-faire étrangers et soutenir l'émergence d'une offre française compétitive.



NOTRE PROPOSITION

Développer des aides directes et indirectes, notamment régionales, à destination des entreprises innovantes pour encourager la recherche et le développement et favoriser une production française de qualité.



Symop

Les créateurs de
solutions industrielles

Membre de la FIM

45, rue Louis-Blanc – 92400 Courbevoie
symop.direction@symop.com

Téléchargez le Manifeste sur
www.symop.com

